

Synthèse du Forum régional

URBANISME ET AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

Dijon, 7 octobre 2025



La Région Bourgogne-Franche-Comté joue un rôle majeur dans la mise en œuvre d'un urbanisme favorable à la santé (UFS), en agissant à l'interface entre les politiques d'aménagement du territoire, de mobilité, d'environnement et de santé publique. Ses compétences permettent d'intégrer les **déterminants de santé** dans la conception et la planification des espaces de vie.

Par ses politiques, la Région encourage la création d'environnements qui favorisent l'activité physique (pistes cyclables, cheminements piétons sécurisés), la qualité de l'air (réduction du trafic automobile, développement des transports collectifs et doux), l'accès aux espaces verts, ainsi que la prévention des îlots de chaleur urbains.



EN AGISSANT DE MANIÈRE FAVORABLE SUR LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ, L'UFS CONSTITUE AINSI UN LEVIER POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ, EN VEILLANT À CE QUE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES BÉNÉFICIE À L'ENSEMBLE DES POPULATIONS, Y COMPRIS LES PLUS VULNÉRABLES.

Françoise TENENBAUM Vice-présidente Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
Vice-présidente Dijon Métropole
Conseillère municipale déléguée de Dijon

Cette démarche se relie naturellement à l'approche « **Une seule santé** », qui rappelle l'interdépendance entre :

santé humaine

santé des écosystèmes

santé animale

L'UFS devient alors un vecteur de cette vision intégrée, où l'aménagement du territoire constitue un outil d'adaptation et de prévention, au service d'un bien-être global et durable.

En favorisant des villes plus vertes et résilientes, en luttant contre les pollutions et le changement climatique, la Région contribue non seulement à améliorer la santé humaine, mais aussi à préserver la biodiversité et à limiter les risques émergents (pollution atmosphérique, zoonoses, îlots de chaleur).



L'Agence Régionale de la Santé Bourgogne-Franche-Comté (ARS BFC) s'est engagée pleinement à développer les démarches d'urbanisme favorable à la santé au travers des actions du Plan Régional Santé Environnement 4 (PRSE 4), en partenariat avec la Région, la DREAL et l'ADEME.

Ainsi, le PRSE 4 décline de nombreuses actions spécifiques à l'urbanisme favorable à la santé :

- 1** Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'urbanisme favorable à la santé
- 2** Favoriser le développement des mobilités douces/actives par l'aménagement
- 3** Organiser, promouvoir et accompagner la prise en compte des enjeux d'urbanisme favorable à la santé dans le cadre de la démarche « quartiers durables »
- 4** Développer les évaluations d'impact en santé flash.



Dr Mohamed Si Abdallah, directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté.

Investir dans l'urbanisme favorable à la santé c'est se donner le moyen d'implanter durablement les enjeux de santé dans une approche intersectorielle. C'est aussi se placer dans une vision d'économie de la santé avec, à terme, un gain en santé de la population, une augmentation de l'attractivité et de la résilience des territoires.

En effet, les collectivités concentrent une partie importante des populations et des risques d'exposition aux pollutions, aux effets du changement climatique, à la perte de biodiversité. Elles sont des actrices majeures dans l'élaboration de solutions à forts impacts, efficaces et innovantes.

Leurs investissements, dans l'ensemble de leurs compétences, portent des résultats positifs massifs et doivent être valorisés et soutenus.



DÉVELOPPER DES APPROCHES EN SANTÉ : LES BÉNÉFICES POUR LA SANTÉ HUMAINE

Projet d'étude

Financé par le Pôle Fédératif de Recherche et de Formation en Santé Publique Bourgogne-Franche-Comté, ce projet explore la gestion du risque canicule et la relation entre chaleur et santé.

1 LE PREMIER AXE a pour objectif d'étudier la façon dont les mairies chargées de mettre en œuvre les plans de gestion des canicules perçoivent le risque et s'emparent du problème. Un travail d'enquête a été réalisé sur des petites communes (moins de 2500 habitants) situées à diverses altitudes sur les piémonts et qui devraient connaître les plus fortes anomalies de chaleur d'ici 2050. Les premiers résultats ont montré une faible inscription des personnes vulnérables sur les registres communaux et une capacité variable à mobiliser des fonds pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

2 LE SECOND AXE s'appuie sur une étude californienne et vise à explorer la relation entre chaleur et santé des populations. Ce travail a mis en évidence un impact maximal des canicules sur les entrées aux urgences dans les quartiers pauvres, mal isolés et peu végétalisés.



Anne Griffond-Boitier, Maître de Conférences en Géographie
Laboratoire ThéMA, Université Marie et Louis Pasteur, Besançon

L'OBJECTIF EST DE MENER UNE ÉTUDE SIMILAIRE À L'ÉCHELLE DES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, AFIN D'ÉVALUER LES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES DES SERVICES DE SANTÉ FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Anne Griffond-Boitier, Maître de Conférences en Géographie
Laboratoire ThéMA, Université Marie et Louis Pasteur, Besançon



Nicola Cantoreggi, Enseignant-chercheur,
Institut de santé globale Institut des
sciences de l'environnement,
Université de Genève

..... LE NOMBRE CLÉ : 70%

C'est le pourcentage de l'état de santé de la population qui est déterminée par des facteurs qui ne relèvent ni de la génétique, ni du système de soins. Cette donnée, aujourd'hui très largement connue, incite à intervenir en premier lieu sur les politiques non - sanitaires. Néanmoins, pour qu'une telle action puisse se faire, il est indispensable de préalablement constituer un socle partagé de connaissances sur ce qu'est la santé et sur les moyens de la promouvoir. Ce socle va permettre aux acteurs et actrices des collectivités territoriales d'être outillé-e-s pour s'engager dans des initiatives intersectorielles, pouvant emprunter la démarche la plus adéquate, au regard des ressources (humaines et financières) disponibles, dans la riche « boîte à outils » de l'urbanisme favorable à la santé, allant du projet local thématique à l'évaluation d'impacts sur la santé (EIS).

Les ressources et dispositifs en région



IL EST ILLUSOIRE DE VOULOIR CHANGER LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS SANS CHANGER LES ENVIRONNEMENTS

Isabelle MILLOT, Directrice générale de Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté

Cette illusion est valable pour l'alimentation, l'activité physique, les comportements à l'école ou au travail... Une approche systémique par milieu de vie est ainsi recommandée. C'est ainsi qu'une école, un hôpital, une entreprise ou une collectivité peuvent être promoteurs de santé.

Chacun peut s'appuyer sur un outil précieux, le portail **Agir pour la santé du vivant en Bourgogne Franche-Comté**, support de communication du PRSE4.

On y trouve un dossier spécifique sur l'urbanisme favorable à la santé. Il comprend une infographie présentant les enjeux en région, un parcours d'autoformation, un clip vidéo présentant l'évaluation d'impact en santé, une cartographie des acteurs et des actions.

D'autres ressources sont disponibles : guides pratiques, fiches retours d'expérience, outils pédagogiques, agenda... Pour s'inspirer, et passer à l'action !



[AGIR en BFC - Urbanisme favorable à la santé et évaluation d'impact en santé](#)



Olivier RETEL, Délégué régional Santé Publique France Bourgogne Franche-Comté

L'urbanisme favorable à la santé s'est développé en France suite à la canicule de 2003 qui a conduit à de nombreux travaux sur les îlots de chaleur et aboutit à un plan national canicule, intégré au PRSE BFC. En 20 ans, on est passé d'une simple anticipation des vagues de chaleur en 2004 à "vivre avec la chaleur" en 2024. Les efforts actuels se concentrent sur la protection des personnes âgées et des travailleurs, et l'adaptation des bâtiments et des territoires (rénovation et renaturation).

L'UFS vise à intégrer et surveiller les déterminants de la santé en créant des environnements qui encouragent les comportements sains, réduisent les risques environnementaux et favorisent le bien-être collectif.



METTRE EN OEUVRE DES APPROCHES EN SANTÉ : ENTRE INGÉNIERIE ET OPPORTUNITÉ

La santé doit sortir de sa vision réductrice, souvent limitée à l'accès aux soins ou à la création de maisons de santé. Elle constitue un enjeu transversal, à placer au cœur des politiques locales comme un prisme d'analyse permettant d'éclairer les décisions en matière d'urbanisme, de logement, de mobilités, de sport, de culture, d'environnement ou encore de cohésion sociale : on parle de santé dans toutes les politiques.

La santé devient ainsi un outil d'aide à la décision publique pour :

- **Évaluer**, grâce notamment aux Évaluations d'Impact en Santé (EIS), qui permettent d'anticiper les effets positifs et négatifs d'un projet sur le bien-être des populations et de formuler des recommandations d'amélioration.
- **Anticiper**, en intégrant la santé dans la planification territoriale (SCoT), pour imaginer les besoins de demain mobilités, logements, espaces verts, accès aux services – à l'horizon de 20 ans.
- **Fédérer**, en réunissant élus, techniciens, maîtres d'œuvre, habitants et acteurs sociaux autour d'un langage commun : celui d'un cadre de vie dessiné pour le bien-être collectif.



Antoine Le Breton, Directeur de projets,
Hippocrate Développement

LA SANTÉ DOIT OCCUPER UNE PLACE CENTRALE DANS L'AMÉNAGEMENT : UN LEVIER POUR ÉVALUER, ANTICIPER ET FÉDÉRER AUTOUR DE TERRITOIRES PLUS SAINS ET DURABLES.

Antoine Le Breton, Directeur de projets, Hippocrate Développement



Quels rôles l'architecte peut-il jouer pour intégrer la santé dans le projet ?

L'architecte interviendra dans les projets favorables à la santé au sein d'une équipe, qu'elle soit de maîtrise d'ouvrage, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil ou plus souvent de maîtrise d'œuvre.

Il tiendra un rôle d'animateur, coordonnateur et mandataire de l'équipe. Il sera responsable de la création architecturale et urbaine des projets, de la synthèse des travaux d'ingénierie et techniques, des choix d'ambiance et ce jusqu'à la concrétisation du projet.

La démarche de projet sera progressive de l'échelle du quartier (1/500ème) à l'échelle du bâti (1/200ème) en esquisse, l'échelle des espaces et leur organisation (1/50ème) en projet jusqu'à l'échelle réelle (1/1) à la réalisation.

A chacune de ces échelles les enjeux de santé seront interrogés et pris en compte qu'il soit question de vent, d'ensoleillement ou d'ombres, d'ambiances acoustique et lumineuse, jusqu'à la qualité des matériaux, de l'air intérieur.

Pierre-Etienne JAMES, Président de l'Ordre des architectes de Bourgogne-Franche-Comté



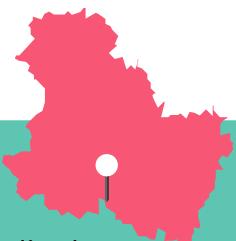
Antoine MADELINE - Directeur de Terragilis

Démarche Quartiers Durables

L'**association Terragilis** a pour objectif d'améliorer la qualité des projets et de participer au développement des compétences des professionnels avec les démarches Quartiers et Bâtiments Durables Bourgogne-Franche-Comté (QD BFC et BD BFC) et la démarche ECRAINS® sur la qualité de l'air intérieur.



Le développement de la démarche Quartiers Durables, soutenu par l'ARS et l'ADEME dans le cadre du PRSE 4, permet de proposer un dispositif d'accompagnement aux collectivités et aux aménageurs pour intégrer les enjeux de l'urbanisme favorable à la santé dans leurs opérations (ilot de chaleur urbain, continuités écologiques, place de l'eau dans le cadre de vie, participation citoyenne, faciliter les mobilités actives, ...). Cet accompagnement opérationnel doit permettre d'aider traduire les orientations politiques et de planification dans les projets développés (ZAC, éco-quartier, réhabilitation de centre-bourg, etc ...)



EXEMPLE DE COULANGES LA VINEUSE

La commune de Coulanges-la-Vineuse, située dans l'Yonne, est engagée depuis plusieurs années dans des actions environnementales. En 2020, elle décide de répondre à un Appel à Manifestation d'intérêt lancé par la Région Bourgogne sur la résorption des îlots de chaleur. En effet, Coulanges est un village vigneron extrêmement minéral. L'été, les murs emmagasinent la chaleur qui est restituée la nuit. Un écart de 3 degrés est constaté entre le centre bourg et les extérieurs.

La Région ayant retenu notre projet, le "Jardin des dames" a été réalisé en 2021/2022 et inauguré en mars 2022. Tout en conservant l'esprit du village, un lieu végétalisé a été créé en plein centre bourg. Cet espace est aujourd'hui plébiscité par les enfants du village et les parents. " Ce lieu contribue au bien-être et à la santé des habitants, en encourageant les activités de plein air, en créant du lien social et de la convivialité, et en offrant un rafraîchissement en été."



LE SALON DES ACTEURS

Le salon des acteurs a été l'occasion pour les participants du Forum régional d'aller à la rencontre des acteurs en région qui œuvrent au financement, à l'animation et à la mise en œuvre d'actions autour de l'aménagement, de l'environnement ou de la santé.

Un grand merci à toutes les structures qui ont répondu présents pour ce temps d'échanges enrichissant.

LES ATELIERS

Les ateliers de l'après-midi ont permis à tous les participants de se familiariser avec deux outils : le photolangage et la plateforme combinatoire.

Ces deux outils ont permis de mieux comprendre les liens entre la santé et l'action publique et de commencer à identifier les actions favorables à la santé pouvant être mise en place par les collectivités.



CONTACTS

Benjamin GRACIEUX - AUDAB

Directeur du pôle de compétences Transitions spatiales, aménagement et urbanisme de projet

Chargé de l'environnement et de l'urbanisme de santé

benjamin.gracieux@audab.org

06 09 72 06 94

Adeline BERNIER - Région BFC

Chargée de mission santé

Direction de l'Aménagement du Territoire

Service Développement territorial

Adeline.BERNIER@bourgognefranche-comte.fr

03 80 44 40 61

Michael NGUYEN HUU - ARS BFC

Référent régional sur l'urbanisme favorable à la santé

Michael.NGUYEN-HUU@ars.sante.fr

03 39 59 52 40

Synthèse rédigée par le GIP-FTLV de Bourgogne

